Collège Jean Campin

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

DATE : mardi 15 octobre 2019

Pouvoir adjudicateur

Françoise SIBAUD
Principale

Affaire suivie par :

Goët BADÉ
Adjoint Gestionnaire

Le marché concerne l'organisation d'un voyage pour 16 élèves et 3 accompagnateurs du 11 au 15 mai 2020.
Il comprend le transport, l'hébergement, la restauration, les visites et les assurances.

Article 1 : DISPOSITION DU MARCHE

1.1 Objet du marché

Le marché a pour objet l'organisation d'un séjour à NANTES pour les élèves des classes de 4ème et 3ème SEGPA.

1.2 Durée du marché

La durée du marché concerne l'organisation du séjour aux dates indiquées. Le marché est ouvert jusqu'au lundi 04 Novembre 2019 18h00.

1.3 Détail des prestations souhaitées

Cf. projet joint.
La réservation et le paiement des droits d'entrée pour l'ensemble des lieux visités et spectacles seront effectués préalablement par l'organisme. Les billets ou tickets divers seront mis à la disposition du professeur accompagnateur.
L'hébergement ainsi que les restaurants seront indiqués dans le devis afin de les identifier sur une carte.

1.4 Forme de prix

Les prix sont réputés comprendre toutes charges fiscales, parafiscales ou autres. Ils seront fermes et définitifs. Le devis devra inclure la totalité des prestations énumérées. Toute réduction éventuelle accordée doit venir en déduction du prix global proposé.
Aucune somme ne devra être versée en espèces aux enseignants accompagnateurs sur place ou avant le voyage pour le paiement éventuel des visites demandées (en respect de la règlementation financière en vigueur) par contre une réserve sur carte de 1000€ utilisable dans commerce de proximité exclusivement réservé à l'achat de denrées alimentaires est vivement souhaitée. Dans l'impossibilité de fournir ce type de service, il faudra déduire du devis global 1000€, correspondant aux petits déjeuners et déjeuners fabriqués par les élèves sur une régie externe au MAPA, fournie par notre établissement.
Coût global maximal du séjour souhaité (réserve de 1 000€ comprise) : 450 euros par personnes.

Collège Jean Campin.
28 Rue André Maginot
77320 LA FERTE-GAUCHER.
Tél: 01 64 75 83 60
Fax: 01 64 75 83 62
Email : ce.0771661m@ac-creteil.fr
Site : http://www.jeancampin.fr/

1.5 Date commission et le prix

La commission d'appel d'offre aura lieu le **05 novembre 2019**, les prix devront être garantis jusqu'à la fin du voyage.

Article 2 : CONTENU ET PRESENTATION DES OFFRES

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

Le devis détaillé stipulant notamment :

- Le prix global du voyage, ainsi que le prix unitaire pour chaque participant (élèves et accompagnateurs)
- Le coût de l'assurance annulation individuelle et/ou groupe et assistance rapatriement individuelle et/ou groupe.
  Vous nous stipulerez les conditions, les taux de remboursement en cas de désistement.

Article 3 : ASSURANCE

Les candidats devront inclure dans le coût global une assurance annulation individuelle et groupe et en préciser clairement les conditions d'application (attentat, annulation du voyage pour nombre de participant insuffisant etc…)

Article 4 : REGLEMENT

Le règlement sera effectué par virement sur le compte de l'organisation (joindre un RIB).
30% d'acompte, sur facture transmise, réglé fin janvier 2020.
30 % d'acompte, sur facture transmise, réglé en mars 2020.
Le solde payable **avant le départ** des participants.

Article 5 : CRITERE DE CHOIX

	Pondération
1- Adéquation par rapport à notre demande pédagogique, conditions annulation	30 %
2- Prix	40 %
3- Qualité des prestations (hébergement repas transport..)	20%
4- Qualité du dossier	10%

Article 6 : CONTACT

Afin d'affiner toutes les propositions et de répondre au maximum aux exigences administratives et pédagogiques, le collège peut être contacté :

- Par mail : int.0771661m@ac-creteil.fr
- Par téléphone 01 64 75 83 65 / 07 81 65 56 60
- Sur le site AJI